

Demande de SOCAR Card Classico pour clients privés

Conditions préférentielles:

Signature

☐ Je commande la SOCAR Card Classico pour clients privés.

☐ Je commande la SOCAR Card Classico pour clients privés avec l'option pour la recharge aux bornes électriques.

☐ Je commande la SOCAR Card Classico et paye **1 cts de compensation par litre** (TVA comprise) en supplément du prix à la pompe. En savoir plus: www.co2socar.ch

Langue de correspondance souhaitée

☐ Français ☐ Allemand ☐ Italien ☐ Anglais

☐ Monsieur ☐ Madame

Nom

Prénom

Domicile légal/adresse

Rue/N°

NPA, ville

Adresse antérieure

(nécessaire seulement si l'adresse actuelle date de moins de deux ans)

Date de naissance

Nationalité

Permis de séjour/ type

(joindre une copie S.V.P.)

☐ B

☐ C

☐ G

Employeur

Lieu de travail

Téléphone privé

Téléphone portable

E-mail

Mode de paiement souhaité

☐ Virement par bulletin de versement

☐ Encaissement direct par BDD (Business Direct Debit) du compte bancaire
(Veuillez remplir et joindre le formulaire d'autorisation BDD)

Type de facture souhaité

☐ Je souhaite recevoir une facture PDF

E-mail

☐ Je voudrais une facture papier par courrier

Texte d'impression souhaité sur la carte

(p. ex. nom du conducteur, numéro d'immatriculation)

Première carte

Deuxième carte

Code PIN souhaité

(Numéro à 4 chiffres)

SOCAR Online-Tool

Notre outil en ligne facile à utiliser vous permet de gérer efficacement vos données. Inscrivez-vous ici pour l'outil en ligne:

www.socarcard-online.ch.

Par sa signature, le client se déclare d'accord avec les «conditions générales SOCAR Card pour clients privés» et la «liste des conditions SOCAR Card pour clients privés». SOCAR se réserve le droit de se procurer des renseignements, de refuser une demande de carte sans aucune explication ou de faire bloquer une carte.

Lieu/date

Signature

X

Veuillez retourner les formulaires dûment complétés et signés à:

SOCAR Card Center, Postfach, 9001 St. Gallen

Tél. 071 220 84 84, info@socarcard.ch

Liste des conditions SOCAR Card pour clients privés

Frais de base

Cotisation annuelle première carte	gratuit
Cotisation annuelle par carte additionnelle	gratuit
Renouvellement de la carte	gratuit
Remplacement de la carte (carte endommagée, perdue ou volée)	gratuit
Blocage de la carte (carte perdue ou volée)	gratuit
Demande et envoi du code NIP de votre choix	gratuit
Online-Tool	gratuit

Frais supplémentaires

Frais de rappel (par rappel)	CHF 5.00
Débloquer des cartes verrouillées et perdues	CHF 10.00
Intérêt moratoire mensuel (sur l'ancien solde; taux annuel effectif: 12 %)	1%
Non-écriture au débit (en cas de solde insuffisant)	CHF 15.00

Frais de gestion pour l'établissement de factures **(supprimés)**

Le total des frais de gestion dépend du montant mensuel des dépenses atteint et du mode de paiement choisi	Encaissement direct par système de recouvrement direct/débit direct	Virement par bulletin de versement
Montant mensuel inférieur à CHF 250.00	CHF 1.90*	CHF 3.80*
Montant mensuel supérieur à CHF 250.00	gratuit	CHF 1.90*
Facture PDF	gratuit	gratuit

*Pour chaque facture papier émise

Autorisation de paiement avec droit de contestation

SOCAR Card (CHF)

Prélèvement CH-DD de base (Swiss COR1 Direct Debit) sur le compte postal de
PostFinance SA ou procédure de débit LSV+ sur le compte bancaire

Bénéficiaire

Client

SOCAR Energy Switzerland GmbH
Nüscherstrasse 24
8001 Zürich

Débit du compte bancaire LSV+

LSV-IDENT. ESS05

Par la présente, j'autorise ma banque, sous réserve de révocation, à débiter de mon compte les recouvrements directs émis par le bénéficiaire ci-dessus.

BANQUE

Nom de la banque _____

NPA et Lieu _____

IBAN

Si mon compte ne dispose pas de la couverture suffisante, il n'existe pour ma banque aucune obligation de débit. Je serai avisé de chaque débit. Le montant débité me sera restitué si je fais opposition par écrit auprès de la banque dans les 30 jours suivant l'avis du prélèvement. J'autorise ma banque à informer le bénéficiaire, en Suisse ou à l'étranger, du contenu de cette autorisation de débit ainsi que de son éventuelle annulation par la suite, et ce par tous les moyens de communication qui lui sembleront appropriés.

Veuillez envoyer l'autorisation de débit entièrement complétée **à la banque**.

Lieu, date _____

Signature _____

Autorisation (Laisser vide, à remplir par la banque)

BC-Nr. / No. CB

IBAN _____

Date _____ Timbre et visa de la banque _____

Débit du compte postal avec prélèvement CH-DD de base (Swiss COR1 Direct Debit) RS-PID 41101000000697326

Par la présente, le client autorise PostFinance jusqu'à révocation à prélever sur son compte les montants dus à l'émetteur de la facture indiqué ci-dessus.

PostFinance

IBAN

Si le compte ne présente pas la solvabilité nécessaire, PostFinance est autorisée à contrôler le solde à plusieurs reprises en vue d'exécuter le paiement, mais n'est pas tenue d'effectuer le débit.
Chaque débit du compte est notifié au client par PostFinance sous la forme convenue avec lui (p. ex. via l'extrait de compte). Le montant débité est remboursé au client si, dans les 30 jours qui suivent la date de notification, il transmet à PostFinance une opposition sous forme contraignante.

Veuillez envoyer l'autorisation de paiement dûment remplie **à l'adresse** de l'émetteur de la facture **indiquée ci-dessus**.

Lieu, date _____

Signature(s)* _____

* Signature du mandant ou du mandataire titulaire du compte postal. Deux signatures sont requises en cas de signature collective.

Conditions générales SOCAR Card pour clients particuliers

1. Objet

SOCAR Card Center émet la carte « SOCAR Card » au nom et pour le compte de SOCAR Energy Switzerland Sàrl. L'objet des présentes conditions générales est l'approvisionnement en électricité du parc de véhicules du client ainsi que d'autres produits disponibles dans les stations-services sur présentation de la SOCAR Card par le client aux points de vente du réseau SOCAR Card System en Suisse et en Europe. Le titulaire de la carte reconnaît, par l'utilisation de la SOCAR Card, que les points de vente du réseau SOCAR Card System en Suisse et en Europe agissent en tant que représentants directs de SOCAR Energy Switzerland Sàrl, conformément à l'art. 32 CO.

2. Conditions et prix

Les produits et services mentionnés à l'article 1 ci-dessus sont facturés au client par SOCAR Card Center au nom et pour le compte de SOCAR Energy Switzerland Sàrl selon les prix de vente en vigueur (TVA incluse), dans la devise du pays d'enlèvement des produits et services et selon la « Liste des Conditions SOCAR Card pour clients particuliers » agréée par le client. Toute modification des conditions sera communiquée par écrit au client. Les conditions convenues dans la « Liste des Conditions SOCAR Card pour clients particuliers » sont applicables à tous les points de vente du réseau SOCAR Card System en Suisse et en Europe. Le client s'engage, par l'utilisation de la SOCAR Card dans le réseau de nos partenaires, à vérifier le prix final en vigueur dans leur application mobile.

3. Facturation

La facturation des produits et services mentionnés à l'article 1 ci-dessus inclut l'intégralité des droits et taxes du pays d'enlèvement. Lorsque le client opte pour la facturation avec décompte de la TVA, cette dernière est indiquée séparément. La facturation est effectuée selon les intervalles prévus dans la « Liste des Conditions SOCAR Card pour clients particuliers », mais au moins une fois par mois. Toute contestation relative à l'exactitude des factures doit être communiquée par écrit à SOCAR Card Center dans un délai de trente jours suivant la date d'émission de la facture, à défaut de quoi la facture sera réputée acceptée par le client. SOCAR se réserve le droit de facturer des frais supplémentaires en cas d'émission de copie ultérieure de factures.

4. Conditions de paiement

Les factures sont payables à la date d'échéance indiquée sur celles-ci et sans qu'aucune déduction ne soit permise. En cas de paiement tardif par le client, SOCAR se réserve le droit de facturer des frais forfaitaires de rappel et/ou frais de recouvrement en sus des intérêts de retard. SOCAR facture au client les éventuels frais résultant d'un paiement effectué au guichet postal. La compensation de créances par le client n'est pas autorisée. Toute modification des coordonnées bancaires doit être communiquée en temps utile à SOCAR. Cette dernière se réserve le droit de modifier les modalités de facturation. Elle se réserve également le droit de bloquer sans préavis la SOCAR Card en cas de violation des obligations de paiement ou de dépassement de la limite de crédit par le client. Sur demande, SOCAR informe le client de la limite de crédit qui lui est accordée. La propriété des marchandises livrées par SOCAR et ses partenaires n'est transférée au client qu'après paiement intégral de toutes les créances. SOCAR se réserve le droit de facturer des frais si le solde est insuffisant lors d'un débit direct.

5. Garantie

SOCAR se réserve le droit de demander au client de fournir une garantie. Elle est également en droit d'exiger le paiement d'un acompte pour le mois de livraison en cours. SOCAR informe le client de toute modification par écrit.

6. Utilisation de la carte, abus, perte ou vol

Le client prend toutes les mesures nécessaires pour éviter la perte ou le vol de la SOCAR Card. La SOCAR Card demeure la propriété de l'émetteur. Il convient d'utiliser la puce RFID de la carte pour valider les achats d'électricité effectués aux points de vente agréés. Les cartes disposant d'autres options de retrait sont pourvues d'un code NIP. Celui-ci ne peut toutefois être utilisé que dans les stations-services SOCAR et non pour les achats d'électricité. Le client prend les mesures nécessaires pour sauvegarder la confidentialité du code NIP.

SOCAR se réserve le droit d'interrompre, de reporter ou de suspendre temporairement le traitement des cartes pour des raisons techniques. En cas de défaillance du système central informatique, SOCAR est en droit de limiter l'étendue des prestations et services fournis. Les transactions pour lesquelles le client a signé un reçu ou saisi son code NIP sont réputées acceptées et lui sont facturées.

L'utilisation de la SOCAR Card est exclusivement réservée au conducteur dont le nom est inscrit sur la carte. La perte de la SOCAR Card doit immédiatement être notifiée par écrit à SOCAR Card Center. À réception de cette notification par SOCAR Card Center, le client est déchargé de toute responsabilité en cas d'abus de la carte perdue ou autrement disparue. La responsabilité de SOCAR est exclue en cas de faute intentionnelle ou de négligence grave de la part du client (par ex. la conservation du code NIP avec la SOCAR Card).

SOCAR se réserve le droit de bloquer la SOCAR Card sans consultation préalable du client en cas de suspicion d'utilisation abusive de la carte (par ex. utilisations multiples ou tout autre utilisation qui s'écarterait de l'utilisation habituelle de la carte). Les limites de transaction sont définies par jour, par semaine et par mois dans le système informatique. En cas de suspicion justifiée d'abus dans l'utilisation d'une ou de plusieurs cartes, SOCAR est en droit de bloquer tout retrait ultérieur ou de

modifier les limites de transaction dans le système informatique sans consultation préalable du client.

7. Durée de validité de la SOCAR Card

La SOCAR Card est valable jusqu'à la date d'expiration imprimée sur la carte. SOCAR délivre automatiquement au client une nouvelle SOCAR Card pour toutes les cartes actives, et ce avant leur expiration. Le client doit couper les cartes qu'il n'utilise plus au niveau de la bande magnétique au moyen d'un ciseau et les retourner à SOCAR Card Center. Après le remplacement d'une carte par SOCAR ou après son expiration, le client doit procéder à sa destruction.

8. Restitution de la SOCAR Card

En cas de violation des dispositions des présentes conditions générales par le client, SOCAR se réserve le droit de bloquer toutes les SOCAR Cards, de résilier la relation contractuelle avec le client avec effet immédiat et/ou d'exiger la restitution des SOCAR Cards. En pareil cas, toutes les créances ouvertes deviennent immédiatement exigibles.

9. Protection des données

Par la signature du formulaire de demande de carte, le client :

- SOCAR et/ou le SOCAR Card Center et/ou la hotline swisscharge.ch le droit de récolter, de traiter, d'enregistrer, d'utiliser ainsi que de transmettre à des tiers en Suisse afin d'y être traitées, les données générées lors de la recharge à la borne ou lors du paiement avec la SOCAR Card.
- SOCAR un intérêt légitime à transmettre directement au client une quantité raisonnable de matériel publicitaire selon l'art. 6, alinéa 1, lettre f du RGPD. Le client a toutefois droit de s'y opposer à tout moment via le SOCAR Card Center et/ou la hotline swisscharge.ch.

Dans le cadre de la présente relation d'affaires, SOCAR et SOCAR Card Center et swisscharge.ch s'engagent à respecter les dispositions de la loi fédérale sur la protection des données ainsi que celles du RGPD lorsqu'elles sont applicables.

Le client s'engage :

- à informer immédiatement par écrit SOCAR Card Center et la hotline swisscharge.ch en cas de changement de nom, d'adresse ou de forme juridique de la société. Tant que ces changements ne sont pas notifiés à SOCAR Card Center, toute communication adressée selon les anciennes coordonnées sera réputée avoir été valablement envoyée. Concernant les entreprises individuelles, le nom de la société n'est utilisé qu'à titre accessoire.
- à prendre contact avec SOCAR Card Center et la hotline swisscharge.ch pour toute question relative au traitement des données à caractère personnel le concernant et pour s'opposer au traitement de données ou retirer un consentement préalablement donné.

Le client ayant son domicile dans un État de l'Union européenne a un droit de recours supplémentaire auprès de l'autorité de protection des données du pays dans lequel il a son domicile.

10. Dispositions diverses

SOCAR Card Center se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes conditions générales quant à l'utilisation de la SOCAR Card, la « Liste des Conditions SOCAR Card pour clients particuliers » compte tenu de l'évolution des coûts et des conditions du marché ainsi que le montant des garanties à fournir par le client. Les modifications préalablement notifiées au client sont réputées acceptées si le client ne retourne pas sa ou ses cartes à SOCAR dans un délai d'un mois après la notification. Toute condition dérogatoire ou supplétive doit être établie par écrit afin de produire des effets. L'accord portant sur la SOCAR Card est soumis au droit suisse. **Les tribunaux ordinaires du canton de Zurich et, le cas échéant, le Tribunal de commerce du canton de Zurich, sont exclusivement compétents pour traiter d'éventuels litiges.**

11. Clause salvatrice

Si l'une des dispositions des présentes conditions générales devait s'avérer nulle, la validité des autres clauses n'en sera en aucun cas affectée ou restreinte.

12. Durée contractuelle

L'accord portant sur la SOCAR Card prend effet à compter de la délivrance de la carte au client et est conclu pour une durée indéterminée. Chaque partie est en droit de mettre fin au présent accord à tout moment avec effet immédiat, moyennant une notification écrite. Les prestations qui ne sont pas encore facturées à ce moment le sont au client.

SOCAR Energy Switzerland GmbH, Nüscherstrasse 24, Postfach, 8021 Zürich

swisscharge.ch AG, Tellstrasse 4, 9200 Gossau
info@swisscharge.ch, Tel. +41 71 388 11 50

SOCAR Card Center St.Gallen, St. Leonhardstrasse 39, 9001 St.Gallen
info@socarcard.ch, Tel. +41 71 220 84 84

Version actualisée: avril 2021